

## CHAPITRE PREMIER.

### LA CRISE DU CRÉDIT. — LES MORATORIUMS.

Le crédit, qui multiplie à l'infini les échanges, est l'un des facteurs essentiels de l'organisation économique du monde moderne. Son fonctionnement suppose l'existence de rapports normaux et pacifiques entre les hommes qu'il rapproche: tout événement qui met en péril la confiance de créancier à débiteur ou le maintien de la paix internationale le supprime immédiatement. Dès le milieu de juillet 1914, l'inquiétude provoquée par la situation politique accumulait à la Bourse de Paris les ventes à découvert de titres français et russes, et principalement de rente française. Ainsi que le déclarait M. Ribot, ministre des finances, à la commission de la Chambre, le 17 décembre 1915, l'emprunt de 805 millions nécessité par les préparatifs militaires, ne fut réalisé « qu'à la veille de la guerre, dans des conditions qui n'étaient pas très favorables... Au moment de la déclaration de guerre, l'emprunt pesait, en grande partie, sur des établissements de crédit ou sur des acheteurs à terme qui ont éprouvé des difficultés à se libérer. » Les circonstances étaient donc particulièrement propices aux spéculateurs cherchant à profiter d'une panique possible et de l'effondrement des cours au moment de la liquidation. A partir du 25 juillet, les ventes se multiplièrent, soit à découvert, soit au comptant, de nombreux porteurs de titres cherchant à s'en défaire pour se procurer des fonds et parer à tout événement. Le cours du 3 % à terme, qui était encore de 83,10